



Les 7 Sciences Po du réseau

Communiqué de presse
11 juillet 2022

Contact presse
Coordination de la
communication 22/23
Service communication
Sciences Po Lyon

—
Lucie Andoni
06 82 60 74 10
lucie.andoni@sciencespo-
lyon.fr

Concours commun 2023 : les modalités d'admission !

Alors que l'admission en 1^{ère} année pour 2022 dans les Sciences Po du réseau ScPo est presque terminée, le concours commun 2023 est déjà en préparation.

Nous remettons à l'honneur nos épreuves écrites en ajoutant des notes du bac et du lycée.

Les épreuves écrites (avril 2023 – la date sera annoncée sur le site du réseau ScPo)

1- Questions Contemporaines (durée 3 heures, coefficient 3) avec pour thèmes généraux de révision : « **L'alimentation** » et « **La peur** ». Une bibliographie indicative sera proposée sur le site du Réseau ScPo en septembre.

2- Histoire (durée 2 heures, coefficient 3) avec pour programme de révision celui de l'enseignement commun de Terminale générale. Les thèmes sont : "Les relations entre les puissances et les modèles politiques des années 1930 à nos jours" et "Histoire politique, sociale et culturelle de la France depuis les années 1930". Une bibliographie indicative est d'ores et déjà proposée sur le site du Réseau ScPo.

3- Langue vivante (durée 1 heure, coefficient 1,5) qui reposera sur des exercices de compréhension et un essai).

Ces épreuves écrites seront complétées de notes du lycée et du baccalauréat :

4- la moyenne des notes de bulletin de Terminale des langues vivantes A et B (coefficient 0,5).

5- la moyenne des deux notes obtenues aux épreuves finales des enseignements de spécialité 1 et 2 (coefficient 1).

Vous pourrez retrouver les modalités complètes du concours commun, fin septembre, sur le site : www.reseau-scpo.fr

*Pour les directrices et les directeurs des Sciences Po du Réseau ScPo,
Hélène Surrel, directrice de Sciences Po Lyon, présidente du jury du
concours commun du Réseau ScPo 2022-23*